



Salaires 2010 : Toujours pas d'AG !

Après une première réunion qui n'avait permis que la transmission d'une partie des données salariales obligatoires (moyennes, mini, maxi par catégorie, bilan de la politique salariale 2009), la première vraie réunion de négociation a eu lieu mardi 22 juin.

La Direction nous a présenté ses orientations :

Augmentation Générale : 0%

Augmentations individuelles : 2%

Toute augmentation individuelle inférieure à 0,9% devra être justifiée auprès de la DRH.

Doctorants : 0,9% (en AI comme l'an dernier ou en AG, le débat reste ouvert pour la DRH).

Mesures « jeunes » : < 5 ans d'ancienneté et 35 ans : 3,7% mini (sauf justification)

<10 ans d'ancienneté et 36 ans : 2,9% mini (sauf justification)

Commentaires CFDT :

La poursuite de la politique salariale « tout en AI », comme en 2009, est une formidable erreur. Tout d'abord cela ne permet pas de maintenir le contrat de travail à niveau et surtout cette politique d'absence de reconnaissance laisse du monde sur le bord de la route, année après année, sans qu'on se penche plus que ça sur leur cas. L'année dernière, certains ont eu 0%.

Qu'on ne nous fasse pas croire que cette individualisation permet de motiver le personnel ; le personnel et toutes les organisations syndicales réclament des augmentations générales.

Par ailleurs, l'absence d'AG, implique que les primes d'ancienneté des «Non cadres», les plancher et plafond de la prime semestrielle ne sont pas réévalués. Et donc au lieu de résoudre ce problème, on l'aggrave. La CFDT réclame depuis plusieurs années une réévaluation automatique et annuelle de tous ces minima et autres seuils du niveau des augmentations globales.

Le niveau global de la politique salariale 2010 proposé, 2%, est évidemment très (et trop) faible. 0,9% d'AG (inflation 2009) plus 1,75% d'AI (doublement du salaire sur 40 ans) c'est à dire 2,65%, cela représente le minimum qu'il faut viser et c'est sans intégrer de rattrapage relatif aux années précédentes.

L'absence d'augmentations générales pour les doctorants, que la CFDT avait dénoncé avec force l'an dernier reste possible encore cette année. C'est une aberration de proposer des mesures d'augmentations individuelles pour les doctorants. A noter que l'an dernier, 2 doctorants n'ont pas eu d'augmentation !

A propos des mesures « jeunes », nous avons beaucoup d'interrogations. La DG nous présente ces mesures comme un plus qui s'ajoute au 2%. La CFDT pense qu'il s'agit d'une grande farce. En effet, si la mesure consiste à garantir le niveau de tous ces « jeunes » en ajustant les propositions des chefs de Départements et de services, elle ne coûte quasiment rien. En effet, la simple application d'une augmentation moyenne sur ces salaires les plus bas implique presque automatiquement que la garantie est respectée. Donc même s'il y a quelques ajustements, ils doivent passer dans le budget de réserve de la DRH.

L'absence de transparence de la Direction (refus de répondre) sur la façon dont sont concrètement mises en œuvre ces mesures ne peut que valider ce raisonnement.

La CFDT a, demandé que la part patronale dans la mutuelle augmente, ce qui permettrait à la Direction de donner plus tout en restant dans le cadrage des tutelles. Par ailleurs, nous avons réclamé, comme les années précédentes la fin des discriminations cadres/non cadres en matière de durée et de niveau d'indemnisation des congés longue maladie et la mise en place de la subrogation (salaire payé par l'employeur pendant les arrêts maladies), mesure qui n'aurait aucun coût pour l'ONERA.

Prochaine réunion, le 7 juillet.

Pour plus d'informations ou pour toutes remarques, n'hésitez pas à contacter vos représentants CFDT